



OFFRE - STAGIAIRE ELEVE-AVOCAT(E)

Le cabinet Cabinet MADE Avocats, cabinet à taille humaine basé au cœur de Paris (métro Pigalle), intervenant principalement en Droit des affaires et Droit immobilier, recherche un(e) stagiaire élève-avocat(e) à compter de janvier 2026.

Intégré(e) au sein d'une équipe soudée, vous participerez activement, aux côtés des associés et collaborateurs, à des dossiers variés touchant une clientèle de professionnels, en conseil comme en contentieux, dans les principaux domaines d'intervention du cabinet, notamment :

- Les cessions de fonds de commerce,
- Le Droit de la distribution et contrats commerciaux,
- Le Droit immobilier,
- Le Droit des sociétés, corporate.

Pourquoi nous rejoindre ?

- Un cadre de travail bienveillant dans un cabinet à taille humaine, où vous serez véritablement impliqué(e) dans les dossiers et accompagné(e) dans votre montée en compétence
- Une exposition directe à des dossiers variés en conseil et contentieux, au sein d'un environnement professionnel stimulant
- Une relation de proximité avec les associés et les équipes, favorisant l'apprentissage

Profil recherché

- Élève-avocat(e) inscrit(e) ou en voie de l'être à l'EFB ou équivalent ayant un intérêt marqué pour le droit des affaires et/ou le droit immobilier.
- Bonnes capacités de rédaction et d'analyse, rigueur, sens du relationnel client et du collectif.
- Le savoir-être et la capacité à s'intégrer et collaborer au sein d'une équipe sont des qualités essentielles au sein de notre cabinet.
- Autonomie, goût pour le travail varié.
- Une première expérience (stage, PPI) en cabinet ou en service juridique serait un plus.

Modalités

Début du stage : janvier 2026.

Durée à convenir (stage final élève-avocat et/ou alternance EFB).

Lieu : 5 Villa de Guelma à Paris (75018).

Merci d'adresser votre CV + lettre de motivation par courriel à slaassir@madeavocats.com en indiquant en objet « Stage élève-avocat JANVIER 2026 ».

Nous sommes impatients de découvrir votre profil et de vous accompagner dans ce prochain pas de votre parcours professionnel.